



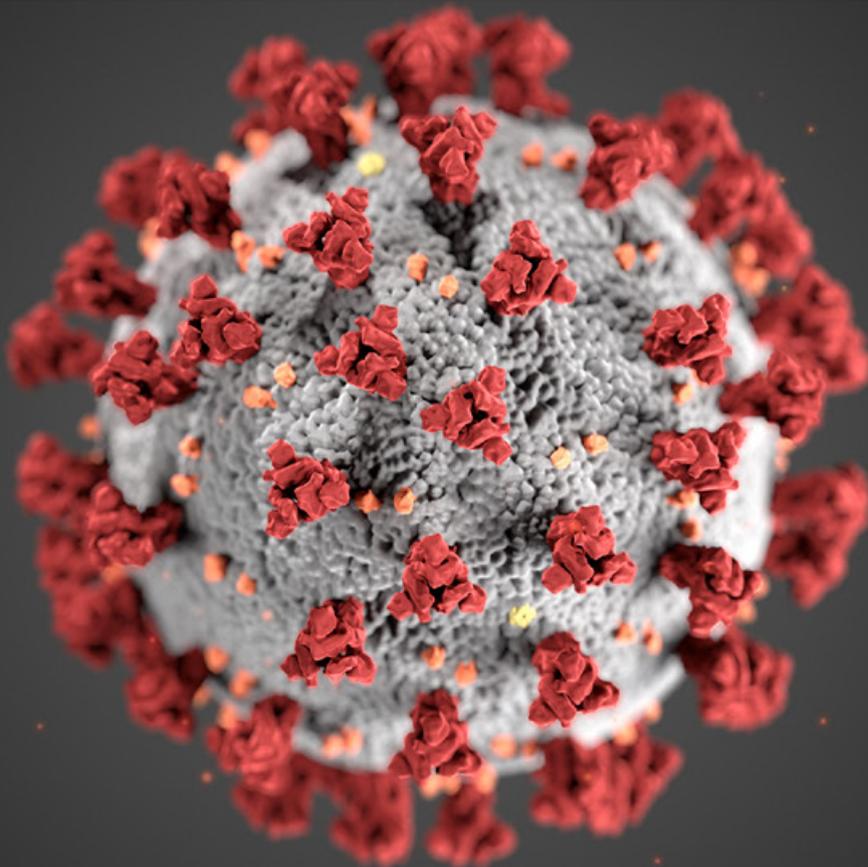
NATIONS UNIES
BENIN



N° 001 DU 31 MARS 2020

SE PROTÉGER

POUR PROTÉGER LES AUTRES



COVID-19

NOVEL CORONAVIRUS

#COVID19



I- CONTEXTE DU COVID 19

#COVID19

Signalé pour la première fois à Wuhan, en Chine, le 31 décembre 2019, le COVID 19 a atteint 205 pays et territoires dans le monde, y compris le Bénin qui a déclaré au total neuf cas à la date du 31 mars 2020.

Le premier cas est un homme de 49 ans, qui est rentré sur le territoire béninois le 12 mars dernier. Le deuxième cas du COVID 19 a été enregistré par les autorités béninoises le mardi 17 mars 2020. Il s'agit d'une jeune femme âgée de 21 ans.

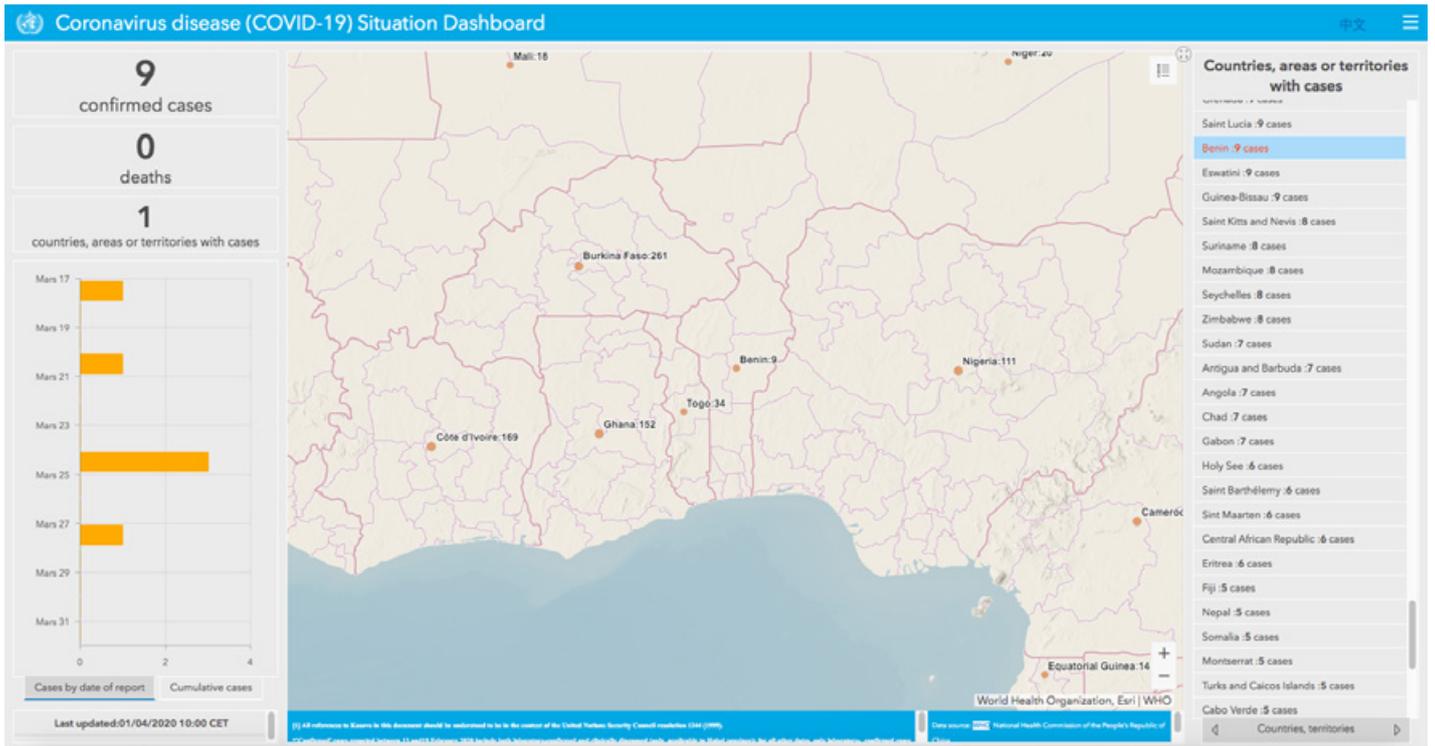
Le troisième, le quatrième et le cinquième cas du COVID 19 sont confirmés et signalés le lundi 23 mars par le Ministre de la Santé. Il s'agit de deux adultes âgés respectivement de 41 et 56 ans. La cinquième personne est un élève de 18 ans.

Un sixième cas a été annoncé sur le site internet officiel du Gouvernement de la République du Bénin.

Les septième, huitième et neuvième cas confirmés, de COVID 19 enregistrés au Bénin, ont été communiqués ce 31 mars 2020 par le Ministre de la Santé.



AU BÉNIN, CI-DESSOUS LA CARTE DE PRÉSENTATION FACE AU COVID 19 À LA DATE DU 31 MARS 2020



Source : <https://experience.arcgis.com/experience/685d0ace521648f8a5beeee1b9125cd>





III- QUELQUES ACTIONS/RÉPONSES DES NATIONS UNIES FACE AU COVID 19 AU NIVEAU GLOBAL

#COVID19

- Déclaration par l'OMS du COVID 19 comme «Urgence de Santé Publique de Portée Internationale», le 30 janvier 2020 ;
- Le Secrétaire Général de l'ONU, António Guterres, a dit que le virus COVID 19 atteindra son apogée et que l'économie mondiale se rétablira mais, d'ici là, «nous devons agir ensemble pour ralentir la propagation du virus et prendre soin les uns des autres» ;
- Le PNUD lance « Passez le mot, pas le virus » dans plus de 40 langues et dialectes ;
- L'UNICEF recommande des conversations ouvertes et encourageantes avec les enfants pour les aider à comprendre, à faire face et à aider les autres ;
- L'OIM et le HCR suspendent les départs de réinstallation pour les réfugiés ;
- L'UNESCO lance une coalition pour l'éducation afin d'aider les pays à déployer l'apprentissage à distance pour minimiser les perturbations et maintenir le contact social avec les apprenants ;
- Le PAM apporte son soutien aux efforts de préparation et d'intervention des gouvernements, notamment en fournissant du matériel de sauvetage et des équipements médicaux de protection, ainsi que de la nourriture pour les personnes isolées et les réfugiés ;
- La Banque Mondiale renforce sa réponse au COVID 19 pour protéger les emplois ;
- Le Secrétariat Général a organisé un Webinaire au profit des chargés de communication le 19 mars 2020 sur le COVID 19 afin de sensibiliser, informer et mettre à jour les outils à utiliser en période de crise.



IV- QUELQUES ACTIONS/RÉPONSES DES NATIONS UNIES FACE AU COVID 19 AU BÉNIN

#COVID19

IV-1 QUELQUES MESURES DU SNU POUR ACCOMPAGNER LE GOUVERNEMENT AVANT L'ENREGISTREMENT DU PREMIER CAS

- Appui pour la coordination générale de la préparation à la riposte au COVID 19 ;
- Appui technique pour la finalisation du plan de contingence national et du budget d'urgence ;
- Appui technique à la mise en place du Centre National d'Isolement (OMS-UNICEF) ;
- Appuis dans l'acquisition des matériels de détection de fièvre aux frontières béninoises ;
- Appuis au Gouvernement dans l'identification du virus après prélèvement ;
- Dotation d'intrants de contingence par l'OMS au Ministère de la santé dans le cadre de la préparation à la réponse au COVID 19 ;
- Séance de travail avec le Médecin-Chef de la clinique du Système des Nations-Unies sur les mesures préventives à prendre ;
- Appui du SNU à travers l'OMS en consommables pour le prélèvement des échantillons
- Appui du SNU et de l'Allemagne au laboratoire national de fièvres hémorragiques pour diagnostiquer le COVID 19 ;

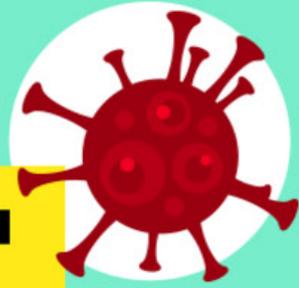


IV-2 MESURES PRISES À L'ENDROIT DU PERSONNEL DU SNU AVANT L'ENREGISTREMENT DU PREMIER CAS

- Sensibilisation du personnel des Nations Unies sur le COVID 19 au cours d'un Town hall meeting le 28 février 2020 ;
- Mise en place de la Task Force des Nations Unies sur le COVID 19 ;
- Nomination du représentant de l'OMS comme coordonnateur COVID sous la supervision du Coordonnateur Résident du SNU ;
- Tenue de plusieurs réunions Adhoc de l'UNCT pour la préparation et la réponse au COVID 19 et mise en place d'une Task Force COVID 19 ;
- Elaboration du Plan de Contingence des Nations Unies pour la préparation à la riposte au COVID 19 ;
- Actualisation du Business Continuity Plans (BCP) de toutes les agences.



Séances d'information du personnel des NU au Bénin sur le COVID 19



Pour éviter la propagation du Coronavirus | COVID-19

ADOPTONS LES GESTES BARRIÈRES



Se laver
fréquemment les
mains à l'eau et au
savon ou avec une
solution à base
d'alcool



Éviter de
cracher et de
se moucher
sur le sol



Tousser ou
éternuer dans le
creux du bras ou
dans un
mouchoir en
papier puis le
jeter et se laver
les mains



Éviter tout
contact étroit
surtout avec
les personnes
présentant des
symptômes de
maladie



En cas de
maladie, se
couvrir la bouche
et le nez avec un
masque médical
et se signaler aux
autorités



GOUVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN



NATIONS UNIES
BENIN

Pour toute
information
ou signalement,
APPELER le



95 36 11 07
51 02 00 00
51 04 00 00

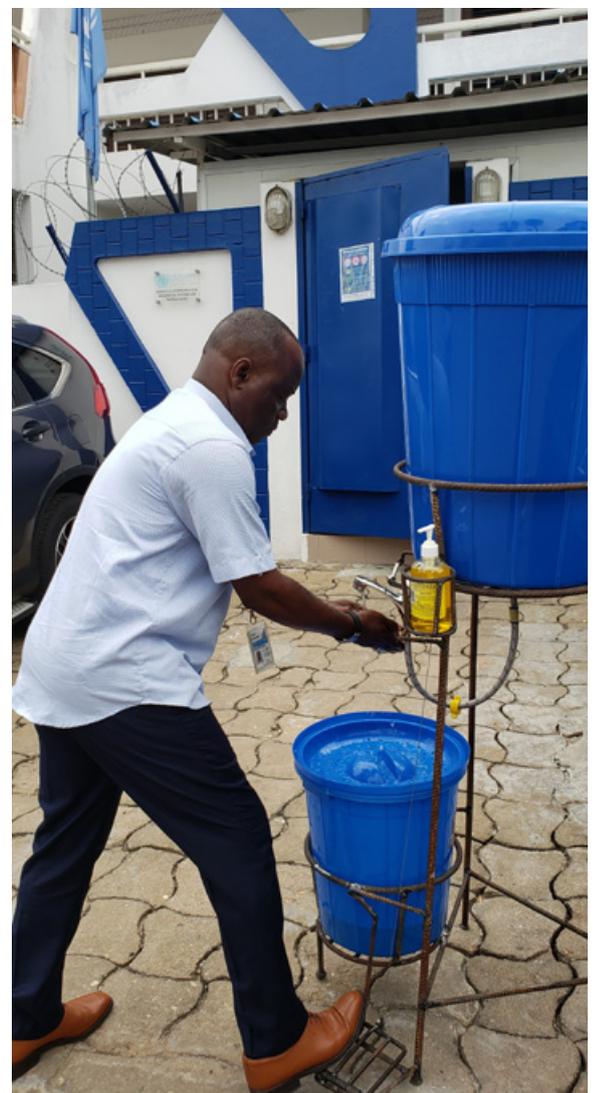


IV-3 MESURES PRISES À L'ENDROIT DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES APRÈS LA DÉCLARATION DU PREMIER CAS DE COVID 19 AU BÉNIN

- La prise systématique de température de toutes personnes entrant dans les bureaux des Nations Unies ;
- Le lavage systématique de mains au niveau de l'entrée des bureaux ;
- Le port de masques et de gants par les agents de sécurité et d'entretien ;
- La mise en place des coins d'isolement au sein de toutes les agences ;
- La mise en service de la salle d'isolement de la Clinique des Nations Unies ;
- Tout mouvement de staff officiel et non officiel (sortie et voyage privé) doit être signalé ;
- À titre de prévention, Il est fortement recommandé au staff d'éviter pendant les weekends de participer à des fêtes et manifestations regroupant plusieurs personnes ;
- Il faut éviter les lieux de cultes regroupant plus de 50 personnes et respecter la consigne d'un mètre de distance ;
- Les réunions internes au sein des agences doivent regrouper au plus 10 personnes avec la consigne d'un mètre de distance entre participants ;
- Privilégier les réunions virtuelles autant que possible ;
- Les missions à l'intérieur sont suivies et autorisées au cas par cas par les Chefs d'Agences après avis du Coordonnateur Résident ;
- Le personnel national et international du Système des Nations Unies venant d'un pays où le virus a été enregistré doit se mettre en auto-isolement de 14 jours à son retour au Bénin
- La décontamination systématique des bureaux, des poignées des portes, et des toilettes par les agents d'entretien
- Simulation du BPC de toutes les agences
- Deux Réunions de l'UNCT par Visioconférence ;
- Mise à disposition d'un dispositif de lavage de mains à tout usager



- Réunion d'information et de plaidoyer du Coordonnateur Résident avec les Chefs de Mission Diplomatiques au Bénin (CMD) - les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour la mobilisation de ressources pour le Plan National de Préparation et de Riposte au COVID 19 ; avec la participation des Représentations de l'OMS et de l'UNICEF ;
- Des séances de sensibilisation et d'appui psychologique au COVID 19 organisées par la Clinique du SNU Bénin à l'endroit du personnel.





V- LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT FACE AU COVID 19

#COVID19



GOUVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN



Retrouvez toutes les informations officielles liées
au Coronavirus (COVID-19) au Bénin sur la page
dédiée à l'adresse :

www.gouv.bj/coronavirus

#covid19bj



- Sensibilisation plus accrue du gouvernement à l'endroit des populations dans les langues locales et en langue Française, langue officielle ;
- Renforcement des dispositifs de suivi des passagers aux frontières aérienne, portuaire, fluviale et terrestre ;
- Conseil des Ministres extraordinaire du 17 mars 2020 : 11 mesures prises
 - » Limitation à l'extrême nécessité des entrées et sorties aux frontières terrestres ;
 - » Restriction de la délivrance des visas d'entrée au Bénin ;
 - » Mise en quarantaine systématique et obligatoire de toute personne venant au Bénin par voie aérienne ;
 - » Suspension de toutes les missions à l'extérieur du pays pour les membres du Gouvernement et pour les cadres de l'administration publique, sauf en cas d'urgence absolue ;
 - » Suspension de toutes les manifestations et tous autres événements non essentiels à caractère sportif, culturel, religieux, politique et festif ;
 - » Suspension des préparatifs du pèlerinage à la Mecque en cohérence avec les dispositions prises par les autorités saoudiennes ;
 - » Obligation pour les transporteurs en commun de doter leurs employés ainsi que les passagers en masques ou bavettes appropriés, et de respecter les distances de sécurité sanitaire entre occupants ;
 - » Recommandation aux personnes éplorées de limiter au strict minimum les obsèques de leurs défunts et de différer les manifestations subséquentes ;
 - » Recommandation aux responsables religieux de faire respecter, lors des cultes, la distance de sécurité sanitaire d'au moins un mètre entre fidèles, d'éviter les poignées de mains, les accolades et tous autres gestes contaminants ;
 - » Obligation pour les banques, supermarchés, bars, restaurants, entreprises et autres établissements recevant du public, de prévoir des mesures de protection et d'hygiène, et de faire observer par les clients et usagers, la distance de sécurité sanitaire entre eux ;
 - » Mise à disposition par l'Etat, au profit des pharmacies, supermarchés et autres structures, de stocks de masques de protection dont les prix seront encadrés pour rester accessibles à l'ensemble de nos concitoyens ;
- Commande d'au moins 200 appareils d'assistance respiratoire ;
- L'utilisation de la Chloroquine et d'une autre molécule pour traiter les deux cas enregistrés ;



- Déploiement des agents de santé et d'hygiène au niveau des principales frontières terrestres ;
- Concertation régulière entre le Ministère de la santé et les Partenaires bilatéraux en particulier, la Chine, l'Allemagne, la France, les USA ;
- Réunions interministérielles régulières / journalières en charge de la gestion des crises et urgences sanitaires pour l'analyse et la prise de décision avec la participation du Système des Nations Unies au Bénin.

MESURES ADDITIONNELLES DU GOUVERNEMENT APRÈS LE CONSEIL EXTRAORDINAIRE DU 17 MARS

- Le Gouvernement de la République du Bénin, après concertation avec un grand nombre de représentants de confessions religieuses, a décidé de la fermeture sur toute l'étendue du territoire national de tous les lieux de culte à compter du dimanche 22 mars à 00 heure au dimanche 5 avril 2020 à minuit ;
- Congés de Pâques pour toutes les écoles et universités publiques et privées du lundi 30 mars au lundi 13 avril 2020.
- Pour compter du lundi 30 mars 2020 à 00 heure, mise en place d'un cordon sanitaire d'isolement des communes les plus exposées au COVID 19 : Cotonou, Abomey-Calavi, Allada, Ouidah, Sèmè-Kpodji, Porto-Novo, AkproMisséré et Adjarra. »
 - » La mobilité des personnes à l'intérieur de ces communes est réduite au strict minimum
 - » Le transport des marchandises n'est pas concerné par cette mesure
 - » Interdiction de se regrouper sur les lieux de plaisance comme les plages, les places de fête et autres.





VI- LIENS ET ADRESSES UTILES

- Le site du gouvernement béninois sur le coronavirus : <https://www.gouv.bj/coronavirus/>
- Le site du Ministère de la santé au Bénin : <https://sante.gouv.bj/Coronavirus-L-Oms-appui-le-personnel-sanitaire-en-equipements-de-protection>
- COVID 19 website: <https://www.who.int/health-topics/coronavirus>
- WHO Conseils Voyageurs: <https://www.who.int/ith/en/>
- Website Situation hebdomadaire: www.EPI-WIN.com
- Situation journalière : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>
- The new UN Coronavirus web page is : <https://www.un.org/coronavirus>



**NATIONS UNIES
BENIN**

